



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



Pour un Noël chaleureux le soir du 24 décembre 2019

Avis à toutes les personnes intéressées à passer cette soirée de Noël avec nous le mardi 24 décembre 2019.

Si vous êtes seul(e) et n'avez rien de prévu ce soir là, si vous avez envie de passer une sympathique soirée en notre compagnie, alors venez nous rejoindre !

Bulletin d'inscription
Souper de Noël 2019

Nom:

Prénom:

Adresse:

NPA + lieu:

Dès 18h30, un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation, nous nous demandons de vous annoncer d'ici au 16 décembre 2019 au moyen du bulletin d'inscription ci-dessus.

1 seul bulletin d'inscription par personne svp.

Merci



A envoyer à :

Contrôle des habitants
Mme M. Ramdoo Dick
Place du Marché 3
2520 La Neuveville



PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE Repas choucroute - Dimanche 17 novembre 2019 Salle des Epancheurs

Accueil apéritif dès 11h30 - Repas à 12h15

Soyez les bienvenus pour partager un beau moment autour d'une savoureuse choucroute maison ! Ce repas permettra de soutenir les œuvres d'entraides ainsi que deux projets de l'ÉPER et du DM, à Madagascar et en Inde.

Bienvenue à tous dès 10h, à la Blanche Eglise pour le culte régional " Terre Nouvelle " avec les paroissiens du Plateau. Une jeune de La Neuveville, Sidonie Voisard, témoignera de son expérience vécue cet été à Madagascar avec les jeunes d'Inter-Est.

Nous espérons vivre ensemble, nos Paroisses-Lac-en-Ciel, une belle journée solidaire.

Inscription par téléphone ou E-mail jusqu'au 9 novembre 2019, secrétariat de la paroisse réformée, Grand' Rue 13 2520 La Neuveville au n° 032 751 10 35 (répondeur) ou par E-mail : info@paref2520.ch

COLLÈGE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE RAMASSAGE DU PAPIER

Le jeudi 7 novembre 2019, de 9 à 11h

On voudra bien confectionner des **paquets solidement ficelés** et les déposer devant son domicile, comme les sacs à ordures.

Les **élèves ne sont pas autorisés à pénétrer dans les maisons ou jardins**, même sur demande.

Les **cartons et emballages plastiques sont proscrits**. Ils seront donc laissés sur place, même s'ils contiennent des journaux.

Pour des raisons pratiques, le papier déposé après 9h ne pourra plus être ramassé.

*Merci de votre compréhension
la direction du collège*

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Approbation au sens de l'article 61 LC

Plan directeur intercommunal de réaffectation du tracé ferroviaire CFF " La Neuveville-Douanne " .

Le Conseil municipal, suivant l'article 110 OC et 45 OCo, informe que, en date du 20 septembre 2019, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) a approuvé le Plan directeur intercommunal de réaffectation du tracé ferroviaire CFF « La Neuveville-Douanne », arrêté par le Conseil municipal de La Neuveville le 20 mai 2019, par le Conseil communal de Gléresse le 26 mars 2019 et par le Conseil communal de Douanne-Daucher le 22 octobre 2018.

Le plan directeur entre en vigueur le 4 novembre 2019.

Les documents usuels sont déposés publiquement auprès des administrations communales, à la préfecture du Jura bernois (Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary), à la préfecture de Bienne (Hauptstrasse 6, 2560 Nidau) et à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire.

La Neuveville, le 1^{er} novembre 2019
MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

SYNDICAT DE COMMUNES SERVICE DES EAUX TLN

Invitation à l'assemblée des délégués du
Syndicat de communes
Service des eaux TLN

**Jeudi, 5 décembre 2019 à 18h30,
au Musée de la Vigne du lac de Bienne à Ligerz**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 27 juin 2019
3. Budget 2020 - approbation
4. Plan financier 2020-2024 - information
5. Elections au sein du Syndicat
 - 5.1 Election d'un membre du comité en remplacement de M. Jean-Claude Scherler, démissionnaire, jusqu'à la fin de la législature 2017-2020
 - 5.2 Election du nouveau président du comité en remplacement de M. Jean- Claude Scherler, démissionnaire, jusqu'à la fin de la législature 2017-2020
6. Organe de révision – confirmation 2019
7. Information
8. Divers

Syndicat de communes - Service des eaux TLN

CAJ-DISTRICT CENTRE ANIMATION JEUNESSE

**Ouverture en soirée
1^{er} novembre 2019 - Soirée spéciale Halloween**

LE CAJ HANTÉ

Soirée déguisée, DJ, animations, cocktails sans alcool. Fermeture exceptionnelle à minuit ! Ateliers de décorations, maquillages et préparation des déguisements toute la semaine.

**Vendredi 8 novembre : 15h - 23h
Samedi 9 novembre : 19h - 23h**

Prochaines activités

**Mercredi 6 novembre de 16h15 à 17h15
CAJ CHECK**

Table ronde avec les jeunes
Discussion sur les règles du CAJ
Présentation des activités et projets à venir

Informations complémentaires au **078 400 34 35**

Site Internet
www.lecaj.ch

Instagram
[caj_district](https://www.instagram.com/caj_district)

**Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61**

**MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
MISE AU CONCOURS**

Pour le Service social régional de La Neuveville (SSRN, qui regroupe 3 communes, la Municipalité de la Neuveville recherche un ou une

ASSISTANT/E SOCIAL/E
Degré d'occupation: 80 %

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée d'une année. Le pourcentage sera réévalué en cours de route en vue d'un contrat à durée indéterminée dès 2021.

Mission :

Vous aiderez et conseillerez les personnes confrontées à des problèmes familiaux, relationnels ou personnels. Vous traiterez des dossiers d'assistance financière et de mandats en relation avec la protection de l'enfant et de l'adulte, etc.

Exigences :

Vous disposez d'un diplôme d'assistant/e social/e ou d'une formation jugée équivalente et avez de l'expérience professionnelle. Vous avez de l'aisance en français. Des connaissances dans le domaine de la protection de l'enfant ainsi qu'en langue allemande seraient un atout. Vous bénéficiez du permis de conduire et possédez un véhicule. Vous êtes de nationalité suisse ou détenez un permis d'établissement (C).

Entrée en fonction : idéalement le 6 janvier 2020 ou date à convenir.

Traitement : selon échelle des traitements du personnel communal

Renseignements: vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès de Mme Caroline Jean-Quartier, responsable du service social régional (032/752 10 20).

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées par courrier postal à Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 12 novembre 2019.

La Neuveville, novembre 2019
Le Conseil municipal

Service d'assistance en cas de surcharge en agriculture (AUL)

Numéro de téléphone 079 200 00 44
Lundi au samedi de 8h - 20h
info@aul-be.ch

**PAROISSE RÉFORMÉE
DE LA NEUVEVILLE**

Assemblée de paroisse
du 2 décembre 2019

à 20h à la Maison de paroisse

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil, organisation de l'assemblée, message
2. Procès-verbal de l'assemblée du 3 juin 2019, approbation
3. Conseil de paroisse, démissions, réélections, élections
4. Déléguées au Synode, réélection, élection
5. Poste pastoral 5%, nomination de Mme Marie-Laure Krafft Golay
6. Rapport du président
7. Finances
 - a) Présentation: budget 2020, quotité de l'impôt et plan quinquennal
 - b) Approbation du budget 2020 et de la quotité de l'impôt
8. Rapport des délégués à la régionalisation
9. Rapport de la commission des bâtiments
10. Rapport des déléguées au Synode d'arrondissement
11. Avenir du Centre de Sornetan, décision de l'AP
12. Divers

Le procès verbal de l'Assemblée de paroisse du 3 juin 2019, le budget 2020, peuvent être consultés dès le 25 novembre au secrétariat aux heures d'ouverture.

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants

**PROTECTION CIVILE - JURA BERNOIS**

Le syndicat de communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois met au concours le poste suivant :

**Instructeur de l'organisation
de Protection civile - 100%****L'instructeur de la protection civile assure :**

La planification et la dispense de l'instruction de base et du perfectionnement du personnel astreint à la protection civile – instruction théorique, technique et pratique

Votre profil :

CFC ou formation supérieure

Certificat ou brevet de formateur d'adultes - atout majeur

Expérience avérée dans l'instruction
Excellentes connaissances de la protection civile, toute formation complémentaire en lien avec les partenaires de la protection de la population est utile

Avoir suivi ou être prêt à suivre la formation d'instructeur à Schwarzenburg
Maîtrise des outils informatiques usuels

De langue maternelle française, connaissance de l'allemand serait un avantage
Connaissances pédagogiques, esprit d'initiative et facultés d'adaptation

Aptitude à diriger et gérer une équipe
Capacités d'organisation et de coordination

Conditions particulières
Nationalité suisse ou pour les étrangers avoir accompli du service volontaire au sein de la PCI

En possession du permis de conduire
Être disposé à travailler en dehors des heures et des jours ouvrables

Entrée en fonction : de suite ou à convenir
Délai de postulation : 27 novembre 2019
Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de Mme Paulina Pfenninger, secrétaire du syndicat du CRC et de protection civile du Jura bernois, à l'adresse info@opcjb.ch ou au numéro de téléphone suivant : 032 487 65 76

Syndicat de communes du CRC
et de protection civile du Jura bernois
Mme P. Pfenninger
Rue du Pont 20
2720, Tramelan

**Nouvelles de l'administration****Réduction des primes maladie
Concubins et couples mariés sur un pied d'égalité**

Les concubins qui ont des enfants devraient être traités comme les couples mariés pour ce qui est du droit à une réduction des primes d'assurance maladie. Le Conseil-exécutif a mis une modification de la loi en consultation jusqu'au 24 janvier. Le Grand Conseil débattera du projet probablement à l'automne 2020.

La révision de la loi portant introduction des lois fédérales sur l'assurance-maladie, sur l'assurance-accidents et sur l'assurance militaire permet de mettre en œuvre une motion émanant du Grand Conseil. Celle-ci demande que les couples vivant en

concubinage et les couples mariés soient traités sur un pied d'égalité en matière de droit aux réductions de primes, qu'ils aient ou non des enfants.

Un avis de droit conclut cependant qu'il est impossible d'appliquer pleinement la décision du Grand Conseil, notamment parce que les renseignements fournis par les contrôles des habitants et les autorités fiscales ne permettent pas de déterminer, sur la base de données objectives, si deux personnes vivent en concubinage. Pour permettre une mise en œuvre au moins partielle de la motion, seuls les partenaires en concubinage faisant ménage commun et ayant au moins un enfant commun devraient être pris en considération pour une réduction de prime. Le projet prévoit en outre de simplifier le calcul du

droit à la réduction de prime des jeunes adultes. En application d'un arrêt du Tribunal fédéral, il s'agira de veiller désormais systématiquement au respect de l'obligation de disposer d'une assurance-maladie.

Subventions du Fonds de loterie

Le gouvernement cantonal bernois a prélevé 1,38 million de francs de subventions du Fonds de loterie pour financer 23 projets d'utilité publique ou en lien avec la protection de la nature et la protection des monuments historiques. Un montant de 39'000 francs est destiné à la mise au point de l'application « myblueplanet ». Le Conseil-exécutif a accordé encore 36'000 francs à la commune de Bienne pour la restauration de la Villa Lindeneegg

**HORAIRE
DE LA DÉCHETTERIE**

Vous trouvez toutes les informations relatives à la déchetterie sur le site www.memodechets.ch ou par le biais de l'application pour smartphone, ou sur le calendrier des déchets que vous avez reçu en début d'année



à télécharger dans l'AppStore ou sur Googleplay
ADMINISTRATION COMMUNALE

PROTECTION CIVILE - JURA BERNOIS

Le syndicat de communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois met au concours le poste suivant :

**Instructeur de l'organisation
de Protection civile - 100%****L'instructeur de la protection civile assure :**

La planification et la dispense de l'instruction de base et du perfectionnement du personnel astreint à la protection civile – instruction théorique, technique et pratique

Votre profil :

CFC ou formation supérieure

Certificat ou brevet de formateur d'adultes - atout majeur
Expérience avérée dans l'instruction
Excellentes connaissances de la protection civile, toute formation complémentaire en lien avec les partenaires de la protection de la population est utile
Avoir suivi ou être prêt à suivre la formation d'instructeur à Schwarzenburg
Maîtrise des outils informatiques usuels

De langue maternelle française, connaissance de l'allemand serait un avantage
Connaissances pédagogiques, esprit d'initiative et facultés d'adaptation
Aptitude à diriger et gérer une équipe
Capacités d'organisation et de coordination

Conditions particulières

Nationalité suisse ou pour les étrangers avoir accompli du service volontaire au sein de la PCI
En possession du permis de conduire

Etre disposé à travailler en dehors des heures et des jours ouvrables

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Délai de postulation : 27 novembre 2019

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de Mme Paulina Pfenninger, secrétaire du syndicat du CRC et de protection civile du Jura bernois, à l'adresse info@opcjb.ch ou au numéro de téléphone suivant : 032 487 65 76

Syndicat de communes du CRC
et de protection civile du Jura bernois
Mme P. Pfenninger
Rue du Pont 20
2720, Tramelan

Commune mixte de Nods**MESURES À RESPECTER AFIN DE FACILITER LE DÉNEIGEMENT**

Aux portes de l'hiver, nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernale est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers de baliser les barrières, coins de mur et tout autre obstacle afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrasser les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

FERMETURE DE LA NEUVE ROUTE

En raison de travaux à la Neuve Route, la chaussée sera fermée à la circulation toute la journée le

MARDI 5 novembre 2019

Réouverture de la route le mercredi matin.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration communale

**ELECTIONS DU 17 NOVEMBRE 2019
COMPOSITION DES BUREAUX****Bureau de vote et de dépouillement**

Présidence :	Favre Alain
Membres :	Kneuss Chantal Knuchel Benoit Jubin Dulcianne
Membre suppléant :	Knuchel Anne
Administration	Bart Richard

CONSEIL COMMUNAL

**TIR DE CLÔTURE AU STAND
DE TIR DE NODS
INVITATION À LA POPULATION**

La journée de clôture de la Société de tir de Nods-La Neuveville est traditionnellement organisée en fin de la période sportive.

**Le tir de clôture se déroulera le
Dimanche 3 novembre dès 9 h
et jusqu'à 11 h 30 pour les tirs**

Les amis de la société de tir et la population locale sont cordialement invités pour le concours combiné de tir et de jeux sur l'emplacement du stand de tir de Nods.

L'apéritif sera servi dès 11 h 30 et le repas composé de produits du terroir sera servi à la suite. Pour faciliter l'organisation, annoncez-vous jusqu'au vendredi 1^{er} novembre à 19 h. au 079 249 52 41. Possible également par SMS.

Nous profitons de remercier toutes les personnes, sympathisants et la population qui soutiennent et parfois, subissent les nombreuses activités de tireurs locaux.

Société de tir de Campagne Nods
Association du Stand de tir La Neuveville-Nods

Avis de construction

Requérant : Daniel Surdez, Chemin de Citroz 1, 2518 Nods

Auteur du projet : Gindraux Fenêtres SA, Le Grand Verger 4, 2024 Saint-Aubin-Sauges

Projet : Changement des fenêtres (travaux déjà réalisés), sur RF 95 du ban de Nods, Chemin de Citroz 1, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 01.11.19

Administration communale



Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS
VENTE
samedi 16 novembre 2019
Halle de gymnastique 11h à 17h

CONCERT APÉRITIF
de la Fanfare Espérance

REPAS DE MIDI
jambon, gratin dauphinois, salade

CHORALE des enfants des écoles
dirigée par Juliette Spychiger

STANDS de pains, tresses, pâtisseries
fleurs, décorations, lectures bibliques

LOTO 8 passes et une passe enfants



FENETRES DE L'AVENT A NODS

Nous vous invitons à participer avec nous au calendrier de l'avent en décorant une fenêtre un balcon, une porte ou un coin de jardin devant votre maison et visible depuis la rue.

Les fenêtres, s'illumineront les unes après les autres chaque soir du 1^{er} au 24 décembre.

Les personnes intéressées recevront les indications nécessaires en temps voulu. Elles peuvent s'inscrire jusqu'au lundi 18 novembre 2019 chez Monsieur Paul Stauffer Tel : 079 529 33 05

ligue contre le cancer

Le cancer se fiche de savoir qui êtes. Mais nous, non.

C'est pourquoi nous aidons les personnes atteintes et leurs proches à vivre avec le cancer: nous les informons, soutenons et accompagnons.

Aide nous à aider

Fin de vos prières: figurances.ch



Nouvelles de l'administration

Remise des prix

Les meilleurs athlètes bernois récompensés

La coureuse d'orientation Simona Aebersold et le coureur de VTT Mathias Flückiger sont les Sportifs bernois de l'année 2018-2019. Le Conseil-exécutif a en outre remis la distinction de Relève bernoise de l'année au cycliste Marc Hirschi. Les membres bernois de l'équipe de curling Tirinzoni ont été récompensés du titre de Sportifs d'équipe de l'année. L'Ours sportif bernois est allé à l'entraîneur d'athlétisme Jacques Cordey, tandis qu'un prix spécial a été décerné au roi de la lutte suisse Christian Stucki.

Pas moins de 69 athlètes domiciliés dans le canton de Berne ou affiliés à l'un de ses clubs se sont illustrés dans différentes catégories sportives des Championnats du monde ou des Championnats d'Europe entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019. Le Conseil-exécutif a tenu à honorer leurs performances exceptionnelles lors d'une cérémonie dans la salle du Grand Conseil.

Une cinquantaine de médaillés y ont pris part, en présence de quelque 220 invités. Ces distinctions sont plus que méritées, a déclaré le conseiller d'État Philippe Müller. Nos sportifs d'élite sont tout à fait dans l'esprit de la stratégie sportive présentée au Grand Conseil l'an dernier : comme leur canton, ils bougent, passionnent et enrichissent !, Avec la conseillère d'État Beatrice Simon et le président du Grand Conseil Hannes Zaugg-Graf, le « ministre des sports » bernois a félicité les athlètes et leur a remis un diplôme.

L'élite sportive récompensée

Certains sportifs se sont vu remettre un prix spécial. Le Conseil-exécutif a ainsi décerné les prix du Sportif bernois, de la Sportive bernoise et de la

Relève bernoise pour la dixième année consécutive. La distinction des Sportifs d'équipe bernois a été attribuée pour la cinquième fois. Tous les lauréats ont reçu une sculpture spécialement créée pour l'occasion. Le palmarès :

Sportif bernois de l'année 2018-2019

Mathias Flückiger (Leimiswil, VTT), médaille d'argent (cross country) aux Championnats du monde au Mont-Sainte-Anne (CAN).

Sportive bernoise de l'année 2018-2019

Simona Aebersold (Brügg, course d'orientation), deux médailles d'argent (relais et moyenne distance) et médaille de bronze (longue distance) aux Championnats du monde à Ostfold (NOR).

Relève bernoise de l'année 2018-2019

Marc Hirschi (Ittigen, cyclisme), médaille d'or (course sur route) aux Championnats du monde U23 à Innsbruck (AUT).

Sportifs d'équipe bernois de l'année 2018-2019

Les membres bernois de l'équipe de curling Tirinzoni Alina Pätz (Matten bei Interlaken) et Melanie Barbezat (Berne), médaille d'or aux Championnats du monde à Silkeborg (DK) et médaille d'argent aux Championnats d'Europe à Tallinn (EST).

L'entraîneur d'athlétisme Jacques Cordey, qui a coaché entre autres Mujinga Kambundji, a reçu l'Ours sportif bernois de l'année pour l'ensemble de son travail au service du sport et notamment du sport scolaire facultatif. Son éloge a été prononcé par l'ancienne coureuse Mireille Gigandet-Donders. Un prix spécial a récompensé le roi de la lutte suisse Christian Stucki, dont les mérites ont été vantés par l'ancien hockeyeur Mark Streit.

A5 à Douanne :

dépôt public des plans du portail est

Le projet définitif de portail est du tunnel de Douanne et de la demi-jonction de Douanne de l'A5 sera mis à l'enquête du 1^{er} au 30 novembre 2019. Il est le résultat d'un processus d'optimisation auquel ont pris part l'Office cantonal des ponts et chaussées, l'Office fédéral des routes, les associations de protection de la nature et du patrimoine, la commune de Douanne-Daucher et les vigneron. Le projet prévoit d'amener la A5 jusqu'au portail du tunnel par une trémie en passant par l'ouest de Wingreis sur la route existante. Le portail lui-même a été déplacé de 120 mètres vers l'est. L'ouvrage préservera ainsi davantage de vignobles, dont les murs en pierres sèches sont caractéristiques du paysage et revêtent une importance nationale. Pour ce qui est du tronçon souterrain du tunnel de Douanne, le projet a été approuvé déjà en 2010. Le tunnel doit délester la commune du bord du lac de Biemme du trafic de transit et améliorer la qualité de vie. Une fois qu'il aura été mis en service, la traversée de la localité sera réaménagée.

Dépôt des plans à Douanne-Daucher

L'Office cantonal des ponts et chaussées se charge du dépôt public des plans sur mandat de la Confédération. Le dossier mis à l'enquête peut être consulté auprès de la commune de Douanne-Daucher du 1^{er} au 30 novembre 2019 ou à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne. Les personnes concernées peuvent faire valoir leurs droits auprès de la Confédération.



Prix du cinéma 2019 Week-end du cinéma BE MOVIE

Les Prix du cinéma bernois 2019 sont attribués aux documentaires «Alexia, Kevin & Romain», «Tscharniblues II» et «African Mirror», ainsi qu'au court métrage de fiction «Empreintes / Framework». Le documentaire «Naïma» obtient une mention spéciale du jury. Les prix seront remis en public mardi 19 novembre, à 19h30, à la Reitschule à Berne. La création cinématographique cantonale sera présentée fin novembre lors du week-end du cinéma bernois BE MOVIE.

Sur recommandation du jury, l'Office de la culture a décerné quatre prix et une mention spéciale.

«Tscharniblues II» prix du film documentaire réalisation Aron Nick, production : trinipix

1979, lotissement de Tscharnergut, dans la banlieue bernoise : père, oncle et amis du réalisateur Aron Nick tournent en super-8 le film idéaliste «Dr Tscharniblues», un autoportrait sauvage et sans vernis de leur génération. Quarante ans ont passé. Aron Nick réunit les vieux amis à Tscharnergut et montre ce qu'ils sont devenus, eux et leurs idéaux de l'époque. Il est question de désillusions, d'espoirs et de quête d'identité, entre passé, présent et avenir.

«Alexia, Kevin & Romain» prix du film documentaire réalisation du Biennois Adrien Bordone production : À Travers Champs

Alexia, Kevin et Romain vont avoir 18 ans. Comme tous les jeunes gens de leur âge, ils songent à leur futur et rêvent de liberté. Mais pour ces adolescents fragiles qui ont toujours vécu en institution, le chemin vers l'autonomie sera long.

«African Mirror» prix du film documentaire réalisation Mischa Hedinger production : ton und bild

Le Suisse René Gardi a raconté le continent africain et ses habitants dans de nombreux livres et documentaires. Ses archives, que le réalisateur utilise pour son film «African Mirror», nous rappellent à quel point l'image que les Européens ont des Africains peut être ambiguë.

«Empreintes / Framework», prix du court métrage de fiction réalisation Jasmin Gordon production : Octuor Films

Un homme sort de l'autoroute au beau milieu de la campagne française. Il repère trois adolescents qui traînent aux abords d'un terrain de football. Après deux bières, quelques tirs au but et des confidences échangées, l'homme invite les jeunes à monter en voiture avec lui. Ont-ils raison de lui faire confiance

En outre, le jury a décerné une mention spéciale au film documentaire «Naïma» de Tamara Milosevic, produit par Lomotion. Le film brosse le portrait de Naïma Serroukh, instigatrice du projet Tasamouh, qui vise à prévenir l'extrémisme religieux chez les adolescents. Une occasion pour le public de découvrir dans le même temps la communauté musulmane de Bienne.

Week-end du cinéma bernois BE MOVIE

Les films récompensés par le canton de Berne seront diffusés lors de la deuxième édition du week-end du cinéma bernois BE MOVIE, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2019. La création cinématographique

bernoise sera montrée dans treize salles, et notamment à Bienne et Berne. Les cinéastes seront présents lors de la plupart des projections. En outre, tous les films projetés dans les salles pourront être visionnés en streaming pendant le week-end. Le passeport coûte 20 francs et donne accès à toutes les projections (74 en tout) et au streaming. On peut se le procurer dans les salles, dans certains points de vente ou sur le site www.be-movie.ch.

En 2019, BE MOVIE tourne ses projecteurs vers la création cinématographique bernoise des dix dernières années. Les ressources financières destinées à Pro Cinéma Berne ont été fortement augmentées en décembre 2009. Cette décision était l'aboutissement d'un lobbying intensif des milieux du film bernois ; qui venaient de créer l'association «Berne pour le cinéma». Pro Cinéma Berne dans sa forme actuelle et «Berne pour le cinéma» ont donc vu le jour la même année.

Pour célébrer ce dixième anniversaire, BE MOVIE rediffuse les quatre plus grands succès du cinéma bernois à la Cinématte, à Berne. La productrice Theres Scherer («Le gardien c'est moi») et les réalisateurs Simon Baumann («Zum Beispiel Suberg»), Mano Khalil («L'apiculteur») et Dieter Fahrer («Thorberg») participeront à un débat public consacré une décennie de cinéma bernois.

Journée cantonale des professions de la santé 2019 à la découverte de quatorze professions de la santé

Huit hôpitaux du canton de Berne ouvrent leurs portes à l'occasion de la Journée cantonale des professions de la santé. Des jeunes en âge de faire un choix professionnel pourront ainsi découvrir quatorze métiers de la santé en une seule journée.

La 18^e Journée cantonale des professions de la santé aura lieu le 22 octobre. En collaboration avec les organisations d'aide et de soins à domicile et de soins de longue durée, huit hôpitaux ouvriront leurs portes à des jeunes en âge de faire un choix professionnel pour leur faire découvrir quatorze professions de la santé. Les jeunes pourront partager le quotidien des professionnels et observer leur travail. Les institutions suivantes participent à cette journée :

- Hôpital du Jura bernois, site de Moutier
- Centre hospitalier Bienne
- Hôpital de l'Île de Berne, groupe Insel
- Hôpital du Lindenhof, groupe Lindenhof
- Hôpital de l'Emmental, site de Berthoud
- Hôpital de Langenthal, SRO AG
- Hôpital de Thoun, STS AG
- Hôpital d'Interlaken, Spitaler fmi AG

La Journée cantonale des professions de la santé est organisée sur mandat de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne. Elle est très appréciée des jeunes : ils ont été 2190 à y participer en 2018.

Promouvoir et assurer la relève professionnelle est une préoccupation majeure du directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale. C'est pourquoi le conseiller d'État Pierre-Alain Schnegg se rendra à l'Hôpital d'Interlaken lors de cette Journée cantonale.

Prix de la musique 2019 du canton de Berne

La Commission cantonale de musique a sélectionné les candidats en lice pour les prix de la musique 2019 et l'Office de la culture a désigné les lauréats sur sa recommandation. Il s'agit des personnes et des groupes suivants.

Katharina Suske

Fondée en 1993, la Freitagsakademie est le premier ensemble professionnel bernois jouant sur instruments anciens. L'hautboïste Katharina Suske, membre fondateur et directrice artistique de l'ensemble, est un pilier de la scène baroque actuelle dans la ville et dans le canton de Berne. Soliste, enseignante et médiatrice musicale, elle déploie ses talents de musicienne de chambre et de soliste dans de multiples formations de musique ancienne de renom national et international, comme Venice Baroque, I Barocchisti ou la Wiener Akademie.

Resli Burri

Né au Brésil, cet instrumentiste établi à Worb a joué notamment avec Patent Ochsner et Housi Wittlin et il fait des tournées depuis 1993 avec le groupe de comédie musicale Les Trois Suisses. Il compose et joue pour l'orchestre de chambre de musique populaire The Dead Brothers et fait partie de la formation Drü, aux côtés de Reverend Beat-Man et de Mario Batkovic. Avec le collectif Frei Raum, il a réalisé plusieurs productions au théâtre Heitere Fahne, à Wabern. Il a également composé de la musique pour le Circus Monti et pour des films et des pièces de théâtre. Artiste aux multiples facettes, Resli Burri anime la scène culturelle bernoise, que ce soit comme sideman, frontman, compositeur, réseau, accordeur de pianos ou concepteur d'innombrables projets.

Ensemble proton bern

Cet ensemble instrumental fondé en 2010 est spécialisé dans la musique classique contemporaine et dans les créations. Les neuf musiciens qui forment le noyau dur de l'ensemble ont 116 concerts à leur actif. Ils ont donné 262 œuvres de 174 compositeurs ou compositrices, dont 165 en première représentation. Attaché à promouvoir la musique suisse et les talents, cette formation de renom international attire un large public dans les salles de concert et sur sa chaîne YouTube. Il est en résidence à la Dampfzentrale depuis 2011.

Darkspace

Fondé en 1999, le groupe bernois de black metal atmosphérique Darkspace est entouré de mystère : ses concerts sont rares, il ne programme presque jamais de tournée, il ne sort que très peu d'albums et on ne connaît pas les véritables noms de ses membres. Ses albums et ses morceaux ne portent pas de titre, mais sont numérotés chronologiquement. Depuis ses débuts avec Dark Space I, le groupe a publié trois autres albums, qui se caractérisent tous par une atmosphère complexe et dense. Pilier de la scène métal internationale, le trio se compose des guitaristes Wroth et Zhaaraal, et du bassiste Zorgh.

Nicolas Wolf (Coup de cœur 2019)

Curieux et ouvert, Nicolas Wolf est un artiste protéiforme. Il se produit comme leader, soliste, sideman, auteur de musiques de film et de théâtre, performeur, batteur dans des big bands ou encore comme guitariste dans des clubs de rock dans toute l'Europe. Diplômé de la Haute école des arts de Berne, il s'est spécialisé dans les percussions.

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2019, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	23.12.2019	05.01.2020	Vacances de Noël

Plan d'ouverture des déchetteries Diesse/Prêles

Jour + Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00 (jusqu'au 31 mars 2019) 17:00 - 19:00 (définitivement dès 1 ^{er} avril 2019)	10:00 - 11:30
Prêles	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00	10:00 - 11:00

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE
DU 17 SEPTEMBRE 2019**

Dans sa séance du 29 octobre 2019, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 17 septembre 2019.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes (Oco).

L'administration communale

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE****CONVOCATION**

à l'Assemblée communale du 19 novembre 2019
à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation des modifications du Règlement d'organisation (RO) de la Commune introduites au 1^{er} janvier 2020

- a) Présentation des modifications du RO
b) Approbation des modifications apportées au RO au 1^{er} janvier 2020

2. Approbation d'un nouveau Règlement sur les places de camping, abrogeant les anciennes dispositions de Diesse et de Prêles

- a) Présentation du nouveau règlement
b) Approbation du nouveau Règlement sur les places de camping, abrogeant les anciennes dispositions de Diesse et de Prêles

3. Approbation du Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situation d'urgence, d'événement majeurs et de grandes manifestations

- a) Présentation du nouveau règlement
b) Présentation de l'arrêté relatif à l'organe de conduite communal
c) Approbation du nouveau Règlement sur le

transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situation d'urgence, d'événement majeurs et de grandes manifestations

4. Approbation d'un crédit supplémentaire de CHF 20'000.00 dans le cadre des travaux liés à la réalisation du Plan d'aménagement local (PAL)

- a) Présentation du dossier
b) Approbation du crédit supplémentaire de CHF 20'000 dans le cadre des travaux liés à la réalisation du Plan d'aménagement local (PAL)

5. Informations du Conseil communal

6. Divers et imprévus

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Le Conseil communal rend expressément attentifs les ayants droit au changement de l'heure de convocation à l'Assemblée communale, qui a été avancée à 19 h 30.

Prêles, le 18 octobre

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2^{ème} TOUR DU CONSEIL DES ÉTATS LE 17 NOVEMBRE 2019

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, ou dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable qu'avec une seule carte de légitimation, personnelle et signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence :

M. Raymond Troehler

Secrétaire :

Mme Christine Grandjean

Bureau de vote

Dimanche 17 novembre 2019 de 10h00 à 12h00

Membres :

Mme Amandine Dominguez
M. Stefan Eigenheer

Membres suppléant(e)s :

Mme Anita Flückiger
Mme Delphine Fragnière

Bureau de dépouillement

Dimanche 17 novembre 2019 dès 10h00

Membres :

Mme Cécile Chatelain
Mme Mireille Dubois
M. Philippe Dubois
M. Yves Dubois

Membres suppléant(e)s :

Mme Annina Frei
M. Anthony Fridez

L'administration communale





TAILLE DES HAIES, BUISSONS ET CULTURES AGRICOLES POUR LA SAISON HIVERNALE

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes :

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates avant l'arrivée de la neige.

L'administration communale

FACTURES DE FIN D'ANNÉE

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale d'ici au 8 novembre 2019.

L'administration communale

Avis de construction

Requérant : M. Serge Cattin, Derrière Ville 5, 2516 Lamboing

Auteur du projet : M. Serge Cattin, Lamboing

Propriétaires fonciers : Mme Raphaëlle Cattin, 2300 La Chau-de-Fonds et Mme Céline Aeberli, 2515 Prêles

Projet : Remplacement de deux velux par une lucarne, parcelle no 2360, Derrière Ville 5, village de Lamboing

Zone : ADTP Fin Derrière Ville

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 25 octobre au 24 novembre 2019. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 25 octobre 2019

L'administration communale

TRIAGE FORESTIER DU MONT SUJET VENTE DE BOIS DE FEU

Les personnes intéressées à l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87.

Du bois de feu 100 % hêtre sec est disponible en toute longueur. La livraison se fait à domicile. Pour le prix, veuillez-vous adresser directement à M. Ph. Mottet.

Commune mixte de Plateau de Diesse et Commune Bourgeoise de Prêles



FOIRE DE DIESSE

Le Groupe d'Animation de Diesse remercie chaleureusement tous les riverains de la route de Lamboing pour leur patience et leur compréhension, ainsi que pour la mise à disposition de places ou d'électricité aux marchands.

Nous remercions également les employés communaux qui ont été mis à contribution tout au long de la journée, mais également pour la préparation des alentours de la foire.

Nous sommes également reconnaissants à la Communauté scolaire qui a mis à disposition ses locaux pour le spectacle de jonglage.

Sans vous, la traditionnelle foire ne pourrait avoir lieu.

MERCI !

Nous sommes heureux de vous y retrouver en 2020 !

Le comité

L' HARMONIE PRÊLES
HALLE POLYVALENTE - 2515 PRÊLES

Match au loto

Samedi 2 novembre 2019 à 20h
Dimanche 3 novembre 2019 à 15h

20 passes : quine, double-quine, carton (15 fr. la carte et 40 fr. 3 cartes)
Une super royale (2 fr. la carte)

Grande palette de prix

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux. Bonne chance et merci d'avance pour votre soutien !

Nail (Luzerna) | Barmerei und Weinbau | Telefon: 079/444 38 11
Münsterstrasse 15 | 2515 Luzern

MATCH AU LOTO FANFARE L'ESPÉRANCE LAMBOING

C'est le 9 novembre 2019 à 20h que la fanfare L'Espérance de Lamboing vous donne rendez-vous au complexe du Cheval-Blanc pour venir tenter votre chance à l'occasion de son traditionnel match au loto. Bonne chance à tous et merci de votre soutien.

Pouvoir tout dire et être écouté

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Tel 143
La Main Tendue

Aide par mail: www.143.ch

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Pour ce mois de novembre, les aînés de la commune vont se retrouver sous le thème de l'Avent

le mercredi 13 novembre 2019 à 15h00, au complexe communal du Cheval-Blanc de Lamboing

Afin de pouvoir organiser au mieux cette animation, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous jusqu'au vendredi 8 novembre 2019 au plus tard.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles qui auraient besoin d'un transport peuvent l'inscrire sur le bulletin d'inscription à l'endroit prévu à cet effet.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au Service bénévole 7 sur 7 (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no 032 489 10 03).

Nous vous rappelons que le Noël des aînés aura lieu le mercredi 11 décembre 2019 à la salle du Battoir de Diesse.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois d'octobre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Talon d'inscription - « L'Avent »

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

No de tél. :

Transport : NON OUI

A retourner jusqu'au vendredi 8 novembre 2019 au plus tard à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles



RÉSULTATS DU CONCOURS DE LÂCHER DE BALLONS DU 1^{er} AOÛT 2019

Le Groupe d'Animation de Prêles adresse toutes ses félicitations à **Océane Bourquin**, la gagnante du concours de lâcher de ballons qui a eu lieu le 1^{er} août dernier. Le sien a été retrouvé à Aspach en Autriche, soit à 591 km de son point de départ. **Bravo à Océane !**

Un grand merci à tous les autres participants.

Le GAP

**PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES****4^{ème} trimestre 2019****Stationnements**

- Diesse :** Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00
- Prêles :** A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
- Lamboing :** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

09 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre*L'administration communale***Pharmacie 0842 24 24 24 (gratuit)****Médecin**

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
Commune bourgeoise
Prêles**

Mardi 03 décembre 2019 à 19h15
Bâtiment administratif bourgeois – Prêles

ORDRE DU JOUR :

1. Camping Prêles SA
 - 1.1 Election du Conseil d'administration
2. Assemblée de Bourgeoisie
 - 2.1 Procès-verbal dernière assemblée
 - 2.2 Budget 2020
 - 2.3 Vente de la parcelle 2304 Zone Artisanale Prêles
 - 2.4 Nomination d'un(e) nouveau(elle) administrateur(trice) des finances
 - 2.5 Informations du Conseil
 - 2.6 Divers et tour de table

**ALCOOL ET
MÉDICAMENTS :
GARE AU
MÉLANGE !**

Informez-vous !

APPELEZ-NOUS !
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE

**Nouvelles de l'administration****Concordat de la Suisse du Nord-Ouest et centrale sur l'exécution des peines et mesures: une structure fédérale qui fonctionne depuis 60 ans**

Les onze cantons parties au Concordat de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale assurent l'exécution des peines et des mesures sur leur territoire respectif depuis 60 ans. L'anniversaire de cette coopération au sein d'une structure fédérale a été célébré le 25 octobre 2019 dans l'établissement pénitentiaire de Witzwil, dans le Seeland bernois. Ce partenariat étroit a permis de diminuer les cas de récidives graves.

Le Concordat de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale sur l'exécution des peines et mesures a été signé le 4 mars 1959. Il réunit les cantons de Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Zoug, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie. Neuf établissements pénitentiaires concordataires et deux divisions exécutives concordataires proposent environ 1150 places de détention pour adultes.

Les 60 ans de ce partenariat au sein d'une structure fédérale ont été célébrés le 25 octobre 2019 dans l'établissement pénitentiaire concordataire de Witzwil, dans le Seeland bernois, en présence d'une centaine d'invités issus des milieux de la politique, de la justice et de la science.

But et mission des concordats

En Suisse, la privation de liberté relève de l'action souveraine de l'État dans le domaine de la sécurité intérieure. En principe, ce sont les 26 cantons qui en sont responsables. Aucun d'entre eux ne pouvant se permettre de gérer tous les types d'établissement prévus par le Code pénal, ils se sont regroupés en trois concordats régionaux supracantonaux : le Concordat latin, le Concordat de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale et le Concordat de la Suisse orientale.

Les parties aux concordats veillent à ce que les peines et les mesures à l'encontre des adultes soient appliquées conformément à la Constitution et à la loi. Elles sont tenues en outre de mettre en place les autorités compétentes et de créer les bases juridiques. L'harmonisation de la législation et des pratiques d'exécution dans les cantons constitue une autre de leurs préoccupations majeures.

Diminuer le nombre de récidives

Parce qu'ils coopèrent étroitement au sein du concordat mais aussi avec les parties aux autres concordats, les responsables de l'exécution devraient être capables, grâce aux découvertes scientifiques les plus récentes, de mieux juger à l'avenir quels délinquants présentent un risque de récidive. Le passage à l'exécution des sanctions axée sur les risques dans les deux concordats alémaniques, par exemple, pourrait permettre de sys-

tématiser et de structurer le travail avec les délinquants dans un processus intégré. Une normalisation des procédures débouche sur davantage de sécurité et contribuerait grandement à prévenir la récidive, sans compter qu'elle est censée d'un point de vue économique.

Pour travailler, les cantons s'appuient en particulier sur la Commission concordataire d'évaluation pour évaluer la dangerosité des délinquants, obtenir des recommandations sur l'application de la loi ou clarifier le risque de récidive. Les experts présents à Witzwil conviennent que grâce à elle, il a été possible d'éviter de graves récidives. Un risque résiduel subsiste néanmoins, que les politiciens, la société et les médias doivent accepter, comme c'est le cas par exemple pour la circulation routière ou pour l'aviation.

Subventions en faveur du sport de haut niveau

Le Conseil-exécutif a alloué des subventions en faveur de la relève dans le sport de haut niveau pour l'année 2018-2019. Prélévées du Fonds du sport, elles vont à quatre associations : l'Association de football Berne/Jura, l'Association de ski de l'Oberland bernois et l'Association cantonale bernoise de hockey sur glace reçoivent chacune quelque 250 000 francs, alors que la Fédération cantonale bernoise de natation touchera 205'000 francs.

15 Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 1er novembre

Cultes dans les homes : 10h Mon Repos ; 10h45 Montagu
16h30 Culte de l'enfance à la Maison de paroisse
18h Catéchisme cycle III à la Maison de paroisse

Dimanche 3 novembre

10h Culte de la Réformation - Vision
John Ebbutt, pasteur
Actes 15, 1-11 ; Galates 2, 11-16 : conflits et embrouilles!
Chants : 45-04, 45-24, 62-43, 24-04, 35-19

Mercredi 6 novembre

10h prière et partage biblique à la salle Schwander
14h30 Chœur du mercredi, Maison de Paroisse
20h, salle Schwander, lecture ensemble des chapitres 2 et 3 de l'Apocalypse : les lettres adressées aux Eglises. Bienvenue pour ce plonger dans ces passages passionnants avec le pasteur Ebbutt.

Dimanche 10 novembre

Culte régional Clin Dieu à 17h à l'église de Diesse

Dimanche 10 novembre

17h, concert de l'orchestre de chambre des jeunes Louis Lewandowski, direction François Lilienfeld. En commémoration de la nuit de pogromme du 9 novembre 1938. Lectures de textes sur la tolérance et la paix. Œuvres romantiques. Entrée libre, collecte.

A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57

Diacre Jean-Marc Leresche - 079 655 73 09

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 3. November

10.15 Uhr, Kirche Twann: Abendmahls-gottesdienst zum Reformationssonntag, gemeinsam mit der Kirchgemeinde Erlach-Tschugg. Text: Mi 6,8. Mit Miriam Vaucher (Musik), Pfrn. Ruth Ackermann (Predigt), Pfrn. Corinne Kurz (Liturgie). Anschliessend Apéro.

Pikettdienst

29. Oktober bis 30. November: Pfr. Peter von Salis

(Tel. 078 741 37 64).

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Vendredi 1er novembre

12h15-13h15 Partage de la Parole autour d'un café à la salle du conseil de paroisse (Mornets 15)

Dimanche 3 novembre

10h Messe de Commémoration des fidèles défunts à l'église paroissiale

Mardi 5 novembre

10h30 Messe à Mon Repos

Vendredi 8 novembre

12h15-13h15 Partage de la Parole autour d'un café à la salle du conseil de paroisse (Mornets 15).

Dimanche 10 novembre

10h Messe à l'église paroissiale. Dimanche des peuples

Catéchèse

Vendredi 1er novembre 18h-21h

Animation jeunesse à la salle de paroisse de La Neuveville

Samedi 9 novembre 17h-18h30 Eveil à la foi à l'église de Diesse, enfants de 3 à 6 ans

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 3 novembre

Culte de la Réformation à La Neuveville, 10h

(Exceptionnellement pas de service de voiture)

Eveil à la foi

Reprise des rencontres œcuméniques pour les enfants de 3 à 6 ans, samedi 9 novembre, 17h00, église de Diesse, thème: les quatre saisons

Dimanche 10 novembre

Culte régional à Diesse, 17h, Culte Clin Dieu préparé par

des jeunes accompagnants

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing et

9h45 centre du village de Diesse

A retenir

Dimanche 24 novembre, Marché de Noël au Battoir à Diesse

Contact

Président : M. Lucas Bau, 078 922 80 57

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 3 novembre

10h, Dimanche de la Vision, Culte régional à La Neuveville, cène

Vendredis 8 & 15 novembre

9h, Méditation et prière à la salle de paroisse

Dimanche 10 novembre

17h, Culte Clin Dieu à Diesse

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

20h groupe de jeunes

Samedi

Rencontre One' au Forum de Fribourg

Dimanche

Pas de culte

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 2 novembre

9h30 : Partage de la Parole

10h30 : Culte, Eglise pourvoi

Jeudi 7 novembre

19h30 : Réunion de prières

Instantané !

Trouver sa hauteur

Saviez-vous que le Chasseral a été la première montagne à servir d'instrument de mesure pour déterminer les altitudes de notre pays ? Une pyramide métallique atteste encore à son sommet son importance à l'échelle nationale. C'est là en haut, en lien avec la rade de Genève et un autre point dans le Seeland, que l'on a commencé à pratiquer la triangulation primordiale afin de dresser des cartes topographiques précises. La pyramide du Chasseral comme quelques 60 autres sur le territoire suisse a offert un champ de vision optimal pour définir de nouvelles hauteurs, mais aussi pour se savoir arrivé tout en-haut ! Que serait le Rigi, la Berra, le Pilatus ou le Gurten sans ces pyramides reconnaissables de loin ? Aujourd'hui après avoir varié passablement, la hauteur du Chasseral a été fixée à 1602,2 mètres.

Quand une croix a été dressée au sommet du mont Golgotha, elle dominait aussi le paysage tout entier. Elle était suffisamment haute pour servir de point de repère, une triangulation divine, à tous ceux qui regardaient à elle. Comme sur bien des sommets suisses elle domine toujours. Non pour écraser, mais comme un passage. De la mer de brouillard à la lumière éclatante, de la pesanteur de la plaine au souffle ascendant, de la grisaille à ce qui se découvre à l'adret, ce bon côté, ensoleillé, qui efface les ombres de la nuit.

Alors oui, notre Chasseral de part son histoire est le plus grand sur les cartes topographiques ! Mais la prochaine fois que vous y monterez, arrêtez-vous quelques instants à la pyramide ou à la croix en contrebas. Je souhaite que votre regard puisse embrasser l'horizon - le plus beau ! - pour ensuite vous retourner et voir l'autre côté. L'envers des choses et de la vie. À la bonne hauteur, comme un repère.

John Ebbutt, pasteur

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : lundi-vendredi de 8h30 à 11h30

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi

de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38

ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture

de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. (fermeture hivernale,

réouverture début avril). Infos et manifestations sous :

www.jurabernois.ch. Courriel : info@jurabernois.ch

Tél. 032 494 53 43

Musées / Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale. Visites guidées sur demande : renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermeture hivernale. Visites guidées et réservations de salle sur

demande. Rens.: 032 315 21 32

Renseignements : Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Tous les spectacles sont à 20h30 (sauf indication contraire)

Samedi 9 novembre Swing Express

Dimanche 17 novembre

à 17h

Big Band Conservatoire Neuchâtel

Vendredi 22 novembre Pascal Schoepfer et ses amis

Samedi 30 novembre The Rambling Wheels

Samedi 14 décembre Vincent Rocca

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas

atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du

réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles

Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service

dentaire d'urgence sont payables au comptant.